



Commune de Cottens
Conseil Général

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 12 DECEMBRE 2016

Monsieur Vincent Crottaz, Président, ouvre la séance à 19 heures 35, en remerciant chacun de sa présence à la dernière séance de l'année 2016. La séance sera suivie par la désormais traditionnelle fondue.

Admissions – Démissions - Assermentations

Le président nous donne lecture de la lettre de démission de Monsieur Fritz Krall. Il le remercie chaleureusement pour ses bons et loyaux services.

Nous procédons à l'assermentation pour la législature de Monsieur Nourredine Marouani membre absent lors de l'assermentation du mois de mai.

Appel

La secrétaire procède à l'appel.

Membres présents 31, membres excusés : 17, membres absents : 0

Le quorum est atteint.

Sont excusés : Mmes Edith Barbay, Evelyne Baumann, Rose-Marie Jaggi, Sylvie Jaquet, Chantal Kämpf, Karine Narr, Madelyne Narr, Céline Rochat, Jeanine Vogt, Myriam Zürcher

MM. Fernand Bocellari, Julien Bugnon, Eric Jaquet, Daniel Narr, Pierre-Alain Rochat, Fritz Vogt, Ulric Zaugg

Adoption du procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal est accepté tel que présenté, avec remerciements à la secrétaire pour sa rédaction.

Communications de la Municipalité

Monsieur Stéphane Barbey informe que :

- Une horloge de remplacement a été installée à l'église en attendant le retour du boîtier mécanique.

Monsieur François Delay informe que :

- Les petits comptes de la commune auront lieu le samedi 17 décembre de 10h à 12h.
- l'Aubade aura lieu comme d'habitude le 1^{er} janvier 2017

Communications du bureau du Conseil

Le Président propose de modifier le formulaire d'inscription de la fondue pour l'année prochaine.

Il nous informe que Monsieur Eric Jaquet a de gros soucis de santé et qu'il sera opéré demain pour retirer un vilain ganglion. Le Conseil lui transmet ses salutations et ses vœux de guérison.

Ordre du Jour

Une modification est à apporter à l'ordre du jour – au point 4, rajouter a) les indemnités du Conseil Général et b) tarifs communaux dès 2017.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Budget 2017
3. Plan des investissements
4. Indemnités du Conseil Général et Tarifs communaux 2017
 - a. Indemnités du Conseil Général
 - b. Tarifs communaux 2017
5. Fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnement pour la législature 2016-2021
6. Fusion, état de la situation
7. Divers
8. Propositions individuelles

1. Approbation de l'Ordre du Jour

L'ordre du jour est approuvé tel que présenté, y compris les modifications.

2. Budget 2017

Monsieur François Delay informe que 2 nouveaux postes apparaissent dans les comptes :

- Compte 102.3001 Vacations pour l'étude du projet de fusion - pour le comité du bureau en fonction pour l'étude
- Compte 110.4521 Parts d'autres communes sur frais projet de fusion – partie des frais à refacturer aux autres communes
- Compte 110.3521 Parts d'autres communes sur frais projet de fusion – partie des frais refacturée par les autres communes
- Compte Réceptions et Manifestations, les frais d'organisation de l'arrivée du Tour du Pays du 26 mai de Fr. 11'000.00 sont inclus.

Madame Pierrette Chenevard remarque que le compte 73 contribution sociale est en augmentation

Monsieur François Delay répond que c'est principalement l'AJERCO + le parascolaire, la contribution sociale représente le 10 % des coûts répartis par habitant + Fr. 5.00 pour le financement de la fondation de la FAJE + vacations pour les 4 membres du bureau

Monsieur Michel Barbay demande où apparaissent les frais pour l'horloge.

Monsieur François Delay répond que le budget est considéré comme un compte de fonctionnement et que tous les préavis votés n'apparaissent que dans le bilan.

Aucune question ni remarque n'étant formulée, Monsieur Sylvain Delay lit le rapport de la commission des finances qui nous recommande d'accepter le préavis « budget 2017 » tel que présenté.

Nous passons au vote :

Bulletins distribués : 31	Bulletins rentrés : 31	
Blancs : 0	Nuls : 0	Valables : 31
Oui : 31	Non : 0	

Le budget 2017 est accepté par 31 oui.

3. Plan d'investissement

Monsieur François Delay explique que le plan d'investissement est utile pour le plafond d'endettement.

Endettement cumulé Fr. 2'423'000.00

- Centre aquatique Morges : la société est créée, le plan d'affectation accepté. Financement part public de Fr. 200'000.00.
- Quote-part calculée pour l'ASIABE Fr. 840'000.00
- Plan de zone Fr. 100'000.00 urgence à refaire le nôtre et le faire valider.

Monsieur Jean-Michel Viande demande si le projet du refuge Fr. 300'000.00 est toujours d'actualité.

Monsieur François Delay explique que la surface du cabanon ne permet pas de faire autre chose. Rien ne se fera sans l'aval du Conseil.

4. Indemnités du Conseil Général et Tarifs Communaux 2017

➤ A. Indemnités du Conseil Général

Au vu la situation financière de la commune les indemnités du Conseil Général restent statu quo.

➤ B. Tarifs Communaux 2017

Monsieur François Delay informe d'un petit changement, plutôt symbolique et pratique pour le boursier. Les tarifs communaux seront calculés désormais sur la base d'un tarif brut au lieu de net.

Aucune question ni remarque n'étant formulée, Monsieur Jean-Daniel Fawer lit le rapport de la commission des finances, un seul rapport pour les deux sujets, qui nous recommande d'accepter les préavis sur les indemnités du conseil général et tarifs communaux 2017.

Nous passons au vote :

Bulletins distribués : 31	Bulletins rentrés : 31	
Blancs : 1	Nuls : 1	Valables : 29
Oui : 29	Non : 0	

Les indemnités du conseil général et tarifs communaux 2017 sont acceptés par 29 oui, 1 blanc et 1 nul.

5. Fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2016-2021

Monsieur François Delay explique que comme mentionné dans le préavis le plafond en matière d'emprunts est basé sur le plan des investissements. Selon la grille tarifaire du Canton, la commune passe de Bon en 2015 à Critique.

La commune souhaite avoir une marge de manœuvre de CHF 4'331'500.00 + un risque de cautionnement de CHF 2'000'000.00.

Aucune question ni remarque n'étant formulée, Monsieur Sébastien Fernandez lit le rapport de la commission des finances, qui nous recommande d'accepter le préavis pour la fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2016-2021.

Nous passons au vote :

Bulletins distribués : 31	Bulletins rentrés : 31	
Blancs : 1	Nuls : 0	Valables : 31
Oui : 28	Non : 2	

La fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2016-2021 est acceptée par 28 oui, 2 non et 1 blanc.

6. Fusion, état de la situation

Monsieur François Delay fait la même présentation qu'aux personnels des communes.

Monsieur Eric Dakkus demande si le projet est toujours en étude et sera-t-on mis au courant du résultat.

Monsieur François Delay précise que l'intention des communes est d'aller jusqu'au bout du processus. Il faut récupérer toutes les données des communes, étudier les points forts et les points faibles et arriver à une proposition concrète. La population sera invitée pour prendre connaissance des résultats. Le But de la commission : pouvoir répondre à presque toutes les questions.

Monsieur Raphaël Zürcher se renseigne sur le rythme de travail et l'investissement en temps de ces groupes de travail.

Monsieur François Delay répond que cela peut être très variable – prévoir au minimum 5 séances, il faut être prêt à consacrer du temps et faire acte de présence et très important il faut des personnes motivées. Le groupe de travail est nommé jusqu'en novembre. Prochain groupe à être nommé le 14 décembre, d'ici fin janvier tous les groupes se seront rencontrés.

Madame Pierrette Chenevard demande si les groupes doivent faire des heures de recherche ou recevoir du matériel.

Monsieur François Delay répond que les participants recevront une synthèse et devront peut-être également chercher des informations.

7. Divers

- Monsieur Sylvain Delay demande une liste des commissions avec No téléphone et mail ainsi que les relations bancaires.
- Monsieur François Delay remarque que ce serait idéal pour le boursier.
- Monsieur Vincent Crottaz en a pris note.
- Madame Françoise Vuille informe que le marché de Noël a remporté un grand succès, et remercie chacun de sa visite.

- Madame Mandy Wagner Laurent informe que le groupe animation organise la visite du père Noël le 17 décembre à 15h30 à l'abri – vous pouvez amener des dons qui seront remis à la Croix Rouge.
- Des personnes, pour faire le service le 1^{er} janvier, sont recherchées.
- Le Noël à l'église a lieu le 21 décembre.

8. Propositions Individuelles

Personne ne demandant la parole, Monsieur Vincent Crottaz, Président, lève la séance à 21h10 et clôt la séance par deux citations :

« Les jeunes villageois sont partis ramasser des branches pour l'église, avant l'aube, ce matin. Ils sont revenus avec plus de brindille dans les cheveux que dans leurs paniers. Je prévois un grand arrivage de bébés pour Noël prochain.»

«- Tu fais quoi pour Noël ? - Je prends des vacances et toi ? - Je prends deux kilos.»

Il souhaite à chacun de bonnes fêtes de fin d'année et un bon appétit.

C'est avec plaisir que nous partageons la fondue offerte par la commune.

Le Président :



La Secrétaire :

Vu le 28.08.17

